

Projet associatif 2022-2027 **de l'Union des MJC Drôme Ardèche**

Valeurs

Les buts de l'association définis dans les statuts

« Article 2 :

Elle a pour but de favoriser les échanges, la liaison et la coopération entre les MJC des départements d'Ardèche et de Drôme, notamment dans les domaines :

- de la formation des bénévoles et des personnel.le.s associatifs des MJC,
- des actions communes aux MJC, dans tous leurs champs d'activités (loisirs, culture, sport, information, formation, apprentissage de la citoyenneté...),
- du développement des MJC par la mise en commun de moyens matériels et humains,
- de l'organisation de réunions, journées d'études, préparation de rencontres départementales, régionales, nationales,
- des relations avec les collectivités locales, départementales, régionales et d'autres partenaires dans le cadre des actions de l'union des MJC en 26/07,
- des développements d'échanges internationaux,
- de l'organisation et de la gestion de services (service paie...) et matériels communs, de la défense des intérêts de ses membres,
- de la représentation de ses membres auprès des instances privées et publiques de la Drôme et de l'Ardèche, auprès de l'instance régionale des MJC... Et tout autre domaine suivant les demandes des MJC du territoire concerné. »

« Article 4 :

L'Union adhère à la déclaration de principes de la Confédération des MJC de France, annexée aux présents statuts. Elle est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participant-e-s. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. L'Union respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. ... »

La déclaration de principe de la CMJCF

VALEURS ET POSITIONNEMENTS

- Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérentes aux Unions et Fédérations régionales de MJC, qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.
- La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.
- L'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission. Les MJC favorisent le transfert des savoirs et expériences entre générations et encouragent les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.
- Les MJC et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants.

Respectueuses des convictions personnelles, elles s'interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou syndical, une confession.

Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

Elles contribuent à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village.

- Cet enracinement n'est possible que si les MJC et les associations adhérentes, aidées par les Unions et Fédérations régionales sont à l'écoute de la population et participent au développement local. Elles agissent notamment en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.
Elles sont force de proposition œuvrant pour l'intérêt général et agissent comme des lieux de médiation sociale.
- La Confédération, les Unions et Fédérations régionales de MJC, les associations et MJC locales adhérentes s'engagent à une pratique et à une conception active de la démocratie. Elles suscitent le débat d'idées ; elles favorisent la créativité et l'initiative, l'innovation et l'expérimentation.
- Les MJC sont originales, de par la variété de leurs expériences : elles mettent à la disposition de la population leurs compétences et savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre les personnes. Avec leurs élus et animateurs bénévoles, et leurs salariés, elles ont une exigence de qualité et de pertinence pour leurs offres de service en matière de loisirs, d'insertion, d'animation et de formation.
- Le partage des mêmes valeurs, la définition en commun des grandes orientations par les élus bénévoles et les professionnels, le fonctionnement en réseau et le respect de l'autonomie de chaque échelon fondent l'originalité et la dynamique de la Confédération des MJC de France.

Objectifs généraux

L'Union des MJC Drôme Ardèche décide d'orienter ses actions à partir de cet engagement : « **Mieux se connaître pour mieux vivre ensemble** » pour les années 2022 à 2027, avec une évaluation en Assemblée Générale selon des critères élaborés par le conseil de l'Educ Pop.

Ce qui a amené les objectifs généraux suivant :

- 1. Sortir du repli sur soi et aller vers les autres**
- 2. Construire des passerelles entre toutes les générations**
- 3. Valoriser l'expression des jeunes, soutenir leurs aspirations, se soucier de leur place dans la société**

7 fiches vont permettre la concrétisation des objectifs généraux

- A. Lutte contre les discriminations
- B. Accompagnement de la jeunesse
- C. Education aux médias
- D. Expression artistique amateur/trice
- E. Accompagnement, soutien à la vie associative
- F. Représentation du réseau et de la vie fédérale
- G. Gouvernance de l'Union des MJC en Drôme Ardèche

1.	2.	3.
1.	2.	3.
1.		3.
1.	2.	3.
1.	2.	
1.		
1.		

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

ENJEUX DE L'ACTION POUR L'UMJC :

- Etre une actrice reconnue par la société en matière de lutte contre les discriminations.
- Etre active dans les lieux fréquentés par les jeunes (milieu scolaire, ALSH, MJC...).
- Etre présente, aussi dans ce domaine, à tous les âges de la vie.
- Avoir une posture de l'animateur ou animatrice des malles adaptée.

OBJECTIFS :

- Sensibiliser et Former les administrateurs, les administratrices, les bénévoles, les salarié.e.s.
- Elargir les interventions dans le réseau des MJC.
- Proposer des interventions hors du réseau des MJC.
- Mettre en dynamique les contenus (adaptation à l'actualité, développement des discriminations dans le milieu de l'emploi et du recrutement).

OUTILS / MOYENS :

- Malle « Savoir comprendre, agir pour dire non à la haine » et Malle « Moi et les autres ».
- Création d'un poste en animation de réseau dédié à l'animation des malles.
- Subventions diverses (CAF, DDSC, CD...).

PASSERELLE POSSIBLE ENTRE ACTIONS :

- Lien avec la fiche B. ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE
- Lien avec la fiche C. EDUCATION AUX MEDIAS
- lien avec la fiche E. ACCOMPAGNEMENT/SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE



ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE

ENJEUX DE L'ACTION

- Etre à l'écoute des idées et les concrétiser.
- S'appuyer sur les pratiques culturelles, artistiques, sportives...
- Utiliser le potentiel, les compétences des MJC.
- Associer et impliquer les adolescent.e.s et les jeunes adultes dans le développement de projets.
- Se soucier du caractère innovant de l'action, tant sur son fond que dans sa forme.
- Etre identifiée par les partenaires comme relais d'accompagnement.
- Être force de proposition.
- Respecter un équilibre entre les départements et le milieu rural ou urbain.

OBJECTIFS :

- Proposer une action de réseau en cohérence avec les enjeux.
- Ouvrir l'action sur l'extérieur.
- Développer des thématiques sociétales.
- Organiser des rencontres entre accompagnateurs locaux et accompagnatrices locales (Réseau National des Juniors Associations).
- Avoir un rôle de conseil auprès des animateurs et animatrices des MJC.

OUTILS / MOYENS :

- Commissions multiples pour la réflexion sur l'action de réseau.
- Veille sur les pratiques et les attentes de la jeunesse du territoire Drôme Ardèche.
- Engagement des structures (jeunes – bénévoles – professionnel.le.s).
- Juniors associations.
- Postes à l'animation de réseau et soutiens financiers divers.

PASSERELLE POSSIBLE ENTRE ACTIONS :

- Lien avec toutes les fiches.

EDUCATION AUX MEDIAS

ENJEUX DE L'ACTION

- Prendre en compte la parole des jeunes à travers l'usage de différents médias.
- Que les jeunes soient partie prenante dans la démarche des projets (sens, forme, actions).
- Sensibiliser le public aux nouvelles techniques médiatiques et leurs effets.
- Etre un appui au développement de l'action jeunesse dans les MJC.

OBJECTIFS :

- mettre en place des actions de réseau dans ce domaine.
- Former les animateurs et animatrices des MJC et les jeunes des MJC à cet enjeu de société.
- Ouvrir à d'autres partenaires hors réseau MJC.
- Valoriser la parole des jeunes.

OUTILS / MOYENS :

- Malle DESINFOX.
- Dispositif MEDIA CITOYENNETE.
- Mise à disposition de techniciens et techniciennes pour la réalisation des projets.
- Les postes d'animation de réseau et soutiens financiers divers.

PASSERELLE POSSIBLE ENTRE ACTIONS :

- Lien avec la fiche A. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- Lien avec la fiche B. ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE
- Lien avec la fiche D. EXPRESSION ARTISTIQUE AMATEUR/TRICE
- Lien avec la fiche E. ACCOMPAGNEMENT/SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE



EXPRESSION ARTISTIQUE des AMATEURS et des AMATRICES

ENJEUX DE L'ACTION

- Faire se rencontrer les adhérents et adhérentes des MJC, ou d'autres structures, de tous âges, à travers l'expression artistique.
- Etre ouverte à toutes et à tous.
- Etre en lien avec l'action du réseau national des MJC.
- Valoriser les pratiques artistiques des amateurs et des amatrices et favoriser les échanges avec des professionnel.le.s.

OBJECTIFS :

- Développer l'intergénérationnel.
- Ouvrir sur l'extérieur (autre que les MJC).
- Raccrocher l'action à la dynamique « BAZAR » du réseau national. *
- Créer, réfléchir collectivement sur un thème d'actualité.

OUTILS / MOYENS :

- Marathon de la Créativité
- Le collectif et les bénévoles
- Les postes d'animation de réseau

PASSERELLE POSSIBLE ENTRE ACTIONS :

- Lien avec la fiche C. EDUCATION AUX MEDIAS
- Lien avec la fiche A. ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNESSE

* rassemblement des jeunes de MJC de plusieurs territoires autour des pratiques artistiques. Organisé en partenariat avec la CMJCF. Il s'agit d'un temps suspendu pour échanger, expérimenter, s'amuser et inventer ensemble des formes artistiques corrosives, perturbantes, drôles, transgressives en conscience avec le monde et ses réalités.

ACCOMPAGNEMENT/SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

ENJEUX DE L'ACTION

- Développer et accompagner un sentiment d'appartenance au réseau MJC.
- Avoir une écoute active et des ressources à mettre au service des professionnel.le.s et des bénévoles des MJC.
- Etre en capacité d'agir efficacement pour les MJC en anticipant les situations problématiques et en instaurant un processus d'actions partagé.

OBJECTIFS :

- *Engager des échanges et établir une liste des compétences, des savoir-faire, des besoins et des attentes par domaine :*

- | | |
|---|---|
| • Etre administrateur ou administratrice. | salarié.e.s, cadre juridique. |
| • Méthodologie de projet. | • Stratégie de développement sur un territoire. |
| • Echange de pratiques et analyse. | • Situation individuelle (difficultés personnelles, recherche de compétences, ...). |
| • Management. | |
| • Techniques spécifiques (gestion, lecture comptable, gestion sociale des | |

- *Créer un espace de ressources et compétences (observatoire - laboratoire d'expériences et d'acquisition de connaissances) et créer des cycles de formation et de renforcement de compétences*

- Pour permettre aux nouveaux administrateurs et nouvelles administratrices d'accéder très vite à une information fédérale (intentions, projets, vie de l'Union, intérêts).
- Pour enrichir les temps de rencontre des administrateurs et administratrices et des professionnel.le.s avec des apports de connaissances et des échanges de pratiques.
- Permettre l'acquisition de connaissances pour les élu.e.s associatifs en matière de politique de la Ville, politique jeunesse.

- *Instaurer des commissions de recrutement, d'évaluation sans fonction hiérarchique, en soutien du ou de la professionnel.le*

- Créer une cellule de recrutement pour les cadres et les non cadres à poste stratégique.
- Travailler un tutorat pour le suivi du ou de la professionnel.le et de la structure.

- *Assurer un lien entre la MJC et la collectivité, entre les MJC et les collectivités départementales.*

- *Exprimer et communiquer publiquement des points de vue d'actualité (éducation populaire, jeunesse, bénévolat, ...).*

OUTILS / MOYENS :

- Réunion des MJC d'un territoire pour présenter les grands axes du projet de l'Union.
- Formation et apports de connaissances : Directeurs, directrices / animateurs animatrices aguerris.e.s, MJC AURA, Universités, administrateurs et/ou administratrices compétents.e.s.
- Cellules de recrutement / suivi du ou de la professionnel.le et de la structure : Administrateurs-administratrices de l'Union, Directeurs directrices, administrateurs administratrices de la MJC.
- Elaboration de fiches repères sur les connaissances nécessaires au bon fonctionnement d'une MJC.
- Séminaire/AG : un temps fédéral régulier de rencontre entre acteurs et actrices des MJC (bénévoles, salarié.e.s, administrateurs administratrices, ...)

PASSERELLE POSSIBLE ENTRE ACTIONS :

- Lien avec la fiche F. REPRESENTATION DU RESEAU ET VIE FEDERALE

REPRESENTATION DU RESEAU ET VIE FEDERALE

ENJEUX DE L'ACTION

- Contribuer à l'animation politique du réseau
- Etre force de proposition auprès des collectivités
- Etre une cellule de veille des politiques publiques pour les MJC

OBJECTIFS :

- Participer aux instances collectives territoriales où l'Union est conviée
- Faire partie des commissions départementales d'attribution de financement de projets
- Informer les MJC des politiques publiques (Service National Universel, service civique par exemple)
- Travailler les modes d'information de la vie fédérale à tous les échelons (Professionnel.le.s, Assemblées Générales des MJC, rencontres des bénévoles)

OUTILS / MOYENS :

- temps consacré par les acteurs et actrices de l'Union aux missions de représentation (administrateurs-trices et professionnel.le.s)
- éléments du réseau dans les documents d'AG de chaque MJC
- désignation d'un référent dans chaque MJC pour assurer le relais des informations fédérales
- envoi de « l'écho », journal de la CMJCF à toutes les maisons et tous les élu.e.s associatifs si possible

PASSERELLE POSSIBLE ENTRE ACTIONS :

- Lien avec la fiche action E. ACCOMPAGNEMENT/SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

GOUVERNANCE DE L'UNION DES MJC EN DROME ARDECHE

ENJEUX DE LA GOUVERNANCE :

- Avoir une meilleure organisation de l'association.
- Avoir des prises de décisions cohérentes.
- Donner du sens à l'engagement de l'administrateur ou administratrice au sein de l'Union en tant qu'élu.e d'une organisation fédérale.

OBJECTIFS :

- Repenser notre organisation en permettant à des groupes de travail de réfléchir et de faire des propositions pour une gouvernance adaptée au projet.
- Faire en sorte que chacun et chacune trouve sa place dans le respect de la fonction de chacun et chacune.
- expérimenter différentes formes de gouvernance.

OUTILS / MOYENS :

- formations ou/et conférences sur les types de gouvernance.
- découvertes de gouvernances différentes.
- Appui sur les compétences des MJC du territoire (bénévoles, professionnel.le.s, intervenant.e.s extérieur.e.s...) et sur le réseau national et régional.
- Calendrier à mettre en place.